

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 78 (1981)
Heft: 9

Rubrik: Centrale des miels

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Centrale des miels

DERNIERS ÉCHOS DE L'ANCIENNE CENTRALE ROMANDE DES MIELS

L'ancien conseil d'administration s'est réuni à Yverdon, le 10 juillet 1981, afin de prendre connaissance de la façon dont notre liquidateur, M. Pavillon, notaire, avait terminé son travail. M. Pavillon nous déclare avoir remboursé la dernière part aux sociétaires connus de la CRM. Après cela, il reste un solde de Fr. 1673.— dont les destinataires sont inconnus (décès ou départ). Des bons de caisse pour Fr. 597.50 n'ont pas été retirés par leurs destinataires, soit un total de Fr. 2270.50. Après déduction des frais, il reste à la BCV un montant de Fr. 2147.40. Cette somme a été versée à l'UCAR selon décision prise à l'assemblée générale extraordinaire du 15 juillet 1978.

Les défaillants pourront toujours réclamer le montant de leurs parts sociales en produisant ces dernières. Une liste de ces membres accompagne cette somme et l'UCAR indemnisera les réclamants éventuels.

La Centrale du miel a donc vécu ; elle a été fondée le 23 octobre 1954. Elle a été présidée par M. Loup Arthur, de 1954 à 1956 ; par M. Voutaz Louis, de 1957 à 1959 ; par M. Roulet Louis, de 1960 à 1970 ; par M. Schmid Otto jusqu'à sa liquidation. En outre, M. Paréaz Georges a fonctionné comme caissier dès 1964 et comme secrétaire jusqu'en 1970.

Une nouvelle convention a été passée entre la SAR et l'UCAR ; ainsi tous les membres de la SAR pourront envoyer leur miel contrôlé à Gland. Les bidons vides sont fournis par l'UCAR et l'apiculteur enverra ses bidons de 30 kg, franco de port, à Gland.

Nous souhaitons longue vie à cette nouvelle centrale et espérons que tous les apiculteurs auront à cœur de livrer un miel qui a toujours fait la réputation de nos ruchers.

M. Jordan

A VENDRE 10 ruchettes de fécondation, type Tutu, avec petites colonies et reines carnioliennes 1981 sélectionnées et marquées. Fr. 35.— pièce.

Tél. (022) 69 19 73.